



1921  2021

FNAC Info

Bulletin mensuel interne d'information de la

Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs

à Pied, Alpins et Mécanisés

Si le virus continue de bouleverser nos existences, et malgré ce climat de doute, les administrateurs et moi-même continuons d'avancer et de préparer 2021.

Nous avons dû revoir la jauge de certaines manifestations afin de nous adapter aux contraintes actuelles. Nous espérons pouvoir vous accueillir tous, de nouveau, prochainement, car le fait de ne pouvoir pour l'instant accepter tous rassemblements, conduit à des frustrations bien légitimes. Le plus important étant d'assurer la sécurité de tous, nous avons imposé des règles sanitaires strictes.

Dans le cadre de nos activités à venir, nous préparons, avec l'aide de la Commission pour l'Organisation du Centenaire (COC), les cérémonies de nos journées Bleu-jonquille et du 176^{ème} anniversaire des combats de Sidi-Brahim, des 17 et 18 septembre 2021, dans un cadre exceptionnel, marquant le 180^{ème} anniversaire de la remise du Premier Drapeau des Chasseurs à pied, sur la Place du Carrousel.

Nous regroupons à ces occasions, le Centenaire de notre Fédération, laquelle a été créée le 9 mars 1921, sous les auspices du Général de Maud'Huy, "Père des Chasseurs de 1914-1918". Monsieur Alfred Sautet, bienfaiteur des chasseurs pendant toute la guerre, décide de regrouper toutes les Amicales de Chasseurs à Pied et Alpins en une Fédération.

Ces événements majeurs nous promettent deux journées intenses en activités et en émotions. Nous comptons sur l'ensemble des membres de la Fédération pour que ce rendez-vous, d'un caractère exceptionnel, soit le fruit d'une stratégie d'attractivité travaillée quotidiennement par les membres du COC et du Conseil d'administration.

Les actions que nous menons sont des combats de fond nécessitant courage, abnégation, ténacité et pugnacité !

Votre participation sous forme de don (voir le formulaire joint) nous aidera à financer au plus juste les prestations dignes de tels événements.

La tâche est lourde et la route est longue.
Merci à tous pour votre investissement.

Mes amitiés chasseur
René Watrin
Président national

Numéro 124

Mars 2021

Sommaire :

- CAS
- CSPDM
- Qui sommes nous ?
- André Andreux
- In Memoriam
- Marathon DRIANT
- Mars 1871
- Opération DAGUET
- Repères historiques
- Boutique

Directeur de rédaction :

- René WATRIN

Infos-Communication :

- Yvick HERNIOU

Réalisation :

- Thierry GUYON

Contact :

webmaster@bleuionquille.fr

Site :

<https://bleuionquille.fr>



FEDERATION

Conformément au Conseil Fédéral en visioconférence qui a eu lieu le **20.02.2021** :

Il est important de vous informer de la création de deux comités.



Les missions du CAS sont l'examen des demandes et la proposition d'attribution des aides sociales de la Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs en tant qu' « association reconnue d'utilité publique ».

Chaque dossier présenté à toute instance fédérale se fera sous le timbre de l'anonymat préservant ainsi la discrétion et la confidentialité.

Cet ensemble d'actions a automatiquement une incidence financière.

Il existe plusieurs types d'aide :

- L'aide dite de secours qui a pour objectif d'apporter une aide alimentaire d'urgence.
- L'aide financière a pour objet d'aider le bénéficiaire de manière ponctuelle pour divers motifs, mais pourra **devoir être remboursée.**

L'ensemble des éléments en pièce-jointe : CAS - cahier des charges et CAS - Formulaire



- **Le CSPDM** , il a pour but de :

- Procéder à un recensement et au suivi des monuments chasseur ainsi que des organismes participant à leur entretien et/ou leur restauration.
- Analyser et proposer des dossiers en vue d'attribuer les subventions nécessaires à leur entretien et/ou leur restauration pour le compte de la Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs.

L'ensemble des éléments en pièce-jointe : CSPDM - cahier des charges et CSPDM - Formulaire



Centenaire de la Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs Qui sommes-nous ?

Dès le XIX^e siècle, après la guerre de 1870, les anciens chasseurs se sont regroupés en Associations, qui, elles-mêmes se sont réunies pour donner naissance à une **Union Nationale des Sociétés de Chasseurs à Pied**.

Après la Première Guerre Mondiale, de nombreuses Associations d'Anciens Chasseurs se sont constituées pour perpétuer la mémoire des combats, le culte des morts (plus de 80 000), l'aide aux blessés, aux veuves et orphelins.

Elles étaient dispersées sur tout le territoire : Amicales de Bataillons dissous et d'Active, Sidi-Brahim ou Diabes Bleus de villes et départements ont alors côtoyé des Associations créées bien avant (Sidi-Brahim de Remiremont en 1912, de Moulins en 1911, par exemple).

En 1921, sous les auspices du Général de Maud'Huy, « Père des Chasseurs de 1914-1918 », Monsieur Alfred Sautet, bienfaiteur des chasseurs pendant toute la guerre, décide de regrouper toutes les Amicales de Chasseurs à Pied et Alpains en une Fédération, afin d'être plus efficaces grâce au nombre, pour venir en aide à tous ceux qui pourraient avoir besoin d'un appui moral ou matériel.

Il en fut le premier président et lui donna le nom de

Fédération Nationale des Anciens Chasseurs à Pied (F.N.A.C.).

Le but, clairement exprimé dans les statuts, était, en effet, de grouper les associations d'anciens chasseurs en une organisation puissante « pouvant assurer des avantages qu'elles ne peuvent prétendre isolément et d'assurer aux associations adhérentes les locaux pour tenir réunions, garder leurs archives, donner des renseignements juridiques ou autres etc. ».

Rapidement les Amicales adhèrent de plus en plus nombreuses. Les Amicales de Chasseurs Cyclistes rejoignent. Le deuxième président, M. Michel Mis, (sous-officier, ancien du 42^e Bataillon) en fédéra de plus en plus jusqu'à compter dans les rangs l'ancienne Union Nationale des Sociétés de Chasseurs à Pied et les Amicales de Chasseurs Alpains. Dans le Comité d'Honneur, on notait la présence du Président Poincaré et du Maréchal Pétain.

La Fédération prit une place importante dans la vie commémorative :

- Participation à la transmission de la garde du drapeau des Chasseurs,
- Érection de monuments commémoratifs, etc...

Elle fut même à l'origine du ravivage quotidien de la Flamme sous l'Arc de Triomphe.

À l'issue de la deuxième guerre mondiale, la Fédération accueillit de nouvelles adhésions.

Elle s'adapta et tout en gardant son sigle, devint **Fédération des Amicales de Chasseurs à Pied** puis à partir de 1994 **Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs à Pied, Alpains et Mécanisés**, l'Arme n'étant plus composée que de ces seules spécialités (elle avait compté dans ses rangs des Chasseurs à Pied, alpins, cyclistes, portés, parachutistes, aéroportés, motorisés et mécanisés).



Les effectifs ont varié au cours des temps et si elle a compté 25 000 adhérents et 142 Amicales, il en reste aujourd'hui près de 5000 et 100 Amicales;

Elle a été reconnue d'Utilité Publique en 1966 et est affiliée à la Fédération Maginot sous le n°30.



Rappels sur les articles à fournir pour le Cor de Chasse

Cor de Chasse : 15.03.2021 : Arrêt de la récupération de tous les articles (Bataillons, amicales, « Histoire et Traditions » + vie fédérale...)

Il faut nous faire parvenir les articles destinés à notre revue, sur notre seul et unique adresse :

redacteur.cordechasse@bleujonquille.fr

Les articles ne seront pas pris en compte si ce n'est pas envoyé sur celle-ci.

Il est important d'anticiper les dates butoir annoncées dans le Cor de Chasse.

Tout retard est totalement préjudiciable quant à la publication de la revue.

Et nous ne pourrons pas continuer à subir ces retards intempestifs d'où ce besoin inévitable de respect des dates et délais pour que l'équipe du Cor de Chasse fasse paraître notre belle revue dans les temps impartis et avec la qualité attendue.

Vos articles doivent **absolument** nous parvenir sous le format Word, police Times New Roman, taille 12.



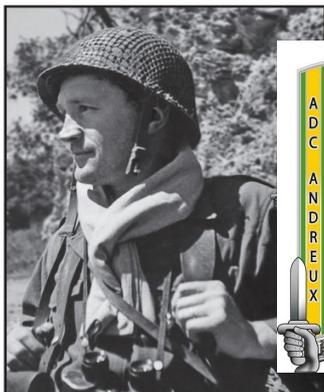
+



Nous comptons sur votre réactivité et sur vos envois.

Adjudant-chef ANDRÉ ANDREUX

Parrain de la 346^e promotion
de l'École nationale des sous-officiers d'active
4^e bataillon
du 7 décembre 2020 au 23 juillet 2021



18 décembre 1920 – 29 février 2004



Si certains d'entre vous ont connu l'adjudant-chef Andreux en Algérie (il était entre autres à Tikjda) ou au centre d'instruction du 22^{ème} BCA à Nice plus tard, qu'ils n'hésitent pas à vous manifester auprès de l'équipe du FNAC Info, pour éventuellement obtenir des témoignages de personnes ayant connu le parrain.

Merci !



IN MEMORIAM



J'ai le regret de vous annoncer le décès de l'un des nôtres à l'amicale 1206 de Clermont-Ferrand.

Suite à une longue maladie, notre ami René Seby s'en est allé paisiblement à l'âge de 81 ans.

Il a été très honoré de recevoir sa médaille de bronze quelques jours avant son départ

Il était aussi le secrétaire adjoint de notre amicale et ne manquait jamais nos rendez-vous de bureau et de cérémonies.

Amicaliste engagé, nous garderons de lui le souvenir d'un chasseur à la bonne humeur et au sourire permanents.

Un dernier hommage a été rendu le mardi 23 février au cimetière Parisien de Bagneux (Hauts de Seine).



HOMMAGE AU MAJOR SIMON LEMEUNIER

Le Major Simon LEMEUNIER, est né à Nanterre le 21 Mars 1935, décédé le 19 Février 2021.

Simon a eu de son mariage (épouse décédée), 2 filles, 1 fils, 8 petits-enfants, et 4 arrière-petits-enfants.

Simon LEMEUNIER est appelé au service Militaire, où il recevra les bases de sa formation.

- 1958-1960, il est rappelé, et affecté successivement au 21^e Régiment de Tirailleurs Algériens à Oran, et au 35^e Régiment de Tirailleurs Algériens.
- 1962, suite aux accords d'Evian, il rejoint le 94^e Régiment d'Infanterie à Sissonne, dissout au cours de l'année. Il est affecté aux Forces Française stationnées en Allemagne, à la 5^e Brigade Blindée, pour servir au Bataillon de la Garde, le 24^e GCP, à Tübingen au Quartier Maud'huy.
- 1967, il est désigné pour une affectation à l'Ecole Militaire de Coëtquidan.
- 1972, il retrouve l'Arme Bleue des Chasseurs, le 24^e GCM, à Tübingen.
- 1978, sous les ordres du Colonel Bernard Gillis, il est nommé au grade de

Major, puis affecté à l'Ecole Nationale des Sous-Officiers de Saint-Maixent-l'Ecole, où il sera désigné Président des Sous-Officiers.

- 1980, la Médaille Militaire lui est concédée, sur proposition du ministre des Armées, par Décision du Conseil de l'Ordre de la Légion d'Honneur, décret d'attribution signé du Président de la République. La plus haute distinction pour les Militaires, qui est la manifestation honorifique incarnant la bravoure, le don de soi, et le courage au service des Armes de la France.

- 1987, pour sa dernière affectation, il rejoint le Centre de Sélection, n° 5 à Auch dans le Gers.

- 1990, placé d'office pour limite d'âge, il fait valoir ses droits à la retraite, le 22 Mars, après 35 ans de service.

Avec sa disparition, nous perdons un compagnon de route, un ami, un modèle de citoyenneté, portant dignement sa tenue de Chasseur, ses décorations, dont la Médaille d'Argent Rosette Chasseurs, lors des cérémonies, et événements patriotiques. C'était aussi mon ancien du Bataillon de la Garde, et du CS n° 5. (H. T.)

De 1990 au 19 février 2021, Simon LEMEUNIER, s'investit bénévolement, durant près de 30 années, dans de multiples associations, patriotiques, sportives, philanthropiques, continuant ainsi sa quête vers son prochain. Se dévouant sans relâche, pour le bien de la collectivité et ce sans calcul, avec une attention particulière aux plus faibles, ou en difficultés, auprès de malades et des familles des associations, sans oublier le Centre de Sélection, jusqu'à sa fermeture, animant les activités de cohésion de l'année, les journées des familles, les lotos,



les goûters des enfants et leurs arbres de Noël du CS n° 5. Il jouissait auprès des enfants handicapés du Centre de Roquetaillade, « d'un fan-club », inconditionnel.

Il remet de l'ordre dans la délégation du Gers, du Souvenir Français, occupant les postes de secrétaire, et de trésorier, rayonnant dans tout le département, il attire vers l'association plusieurs centaines de volontaires, en créant des comités, pour développer la mission du Souvenir Français, faisant revivre ainsi la mémoire de ceux tombés au Champ d'Honneur, pour nos libertés, et pour la France. A la dissolution du CS n° 5, il sauvegarde in extrémis pendant les travaux de réhabilitation de l'emprise militaire, la plaque commémorative du 88° RI, figurant à ce jour sur le mur de mémoire de la Caserne LANNES (maréchal d'Empire, originaire de Lectoure, qui repose au Panthéon depuis 1810). Il s'investit à l'office municipal des sports dans les activités du Chef-lieu, notamment du Triathlon d'Auch, qui est listé sur le calendrier sportif national. Il est aussi un animateur incontournable du Club FAYOLLE, club sportif, artistique, culturel de la défense du Quartier d'Espagne, (ENSOCAT), en tant que responsable de la section football en salle, il obtient des résultats très honorables au niveau départemental et régional. La dissolution du CS n° 5 fait rebondir Simon LEMEUNIER, ce sera une nouvelle occasion d'enrichir son action, dédiée au service des autres, apportant toute son énergie à la création de l'Association des Anciens du CS n° 5, et de la Garnison d'Auch. En parallèle, il est le Trésorier de la Sidi-Brahim du Gers et de l'Armagnac, dont il est le Vice-Président depuis 1987.

A ce titre il accèdera en 2012, (Cor de Chasse n° 616) à la Médaille d'Argent Rosette-Chasseur. Il est le Trésorier de l'Union Fédérale Gersoise des Anciens Combattants, et membre actif de la Société d'Entraide, de la Médaille Militaire du Gers. Sur le plan spirituel, il est un abonné à l'organisation de pèlerinage militaires, annuels à la cité mariale de LOURDES. Il est aussi le Vice Président et animateur de l'Association de Notre Dame de Santa-Cruz.

C'est sur le parvis de la Cathédrale Sainte Marie d'Auch, le 23 Février à 14 H 30, que se sont recueillis, une centaine de personnes, les Présidents des Associations, dont la Sidi-Brahim du Gers et de l'Armagnac et son Fanion BleuJonquille, présidents et amicalistes, les nombreux Porte Drapeaux, les amis, et les familles. L'assemblée dans un recueillement profond, a entouré le cercueil recouvert du drapeau tricolore, pendant de longues minutes, avant de rentrer dans la cathédrale le Fanion BleuJonquille en tête, suivi des Drapeaux. Trois discours ont ponctué la cérémonie religieuse, sur sa carrière militaire par le Président de la SNE de la Médaille Militaire, Denis MICHEL, sur sa vie associative, par le Lt Colonel Pierre Sire, sur la vie familiale par une sœur de l'évêché d'Auch, soulignant la Belle Personne qu'était Simon LEMEUNIER.

La Sidi-Brahim a été sonnée plusieurs fois, sur le parvis, et à la sortie de la Cathédrale, Fanion BleuJonquille en tête.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une vingtaine de proches, se sont rendus au village de Manciet en présence des enfants et des petits-enfants, à une cinquantaine de kilomètres au Nord Ouest d'Auch, au caveau familial, pour un dernier adieu, et un dépôt de gerbe, dont celui de la Sidi-Brahim du Gers, aux couleurs de traditions, en présence du Président d'Honneur. Fanion BleuJonquille, et Drapeaux des associations, ont rendu le dernier Hommage à Simon LEMEUNIER, en tenue de Chasseur de l'Arme Bleue.

Hervé Thiebaut



Marathon Emile DRIANT, par Jérôme DRIANT

Samedi 20 février, à Nancy, cérémonie d'hommage au Lt-colonel Emile Driant, Député de Nancy tombé au champs d'honneur le 22 février 1916.

Malgré la situation sanitaire, une cérémonie, courte, sobre et digne, a pu se tenir encore cette année.

Merci à la sous-préfète de Toul, Carole Milbach, au nouveau maire de Ville de Nancy

Mathieu Klein, à Valérie Debord, vice-présidente de la Région Grand-Est au général Daniel Seron, de la promotion de Saint-Cyr "Lt-colonel Driant" et à toutes les associations patriotiques qui étaient présentes à cette occasion.



Dimanche 21 février, 105^{ème} anniversaire des combats du Bois des Caures, le département de la Meuse et les Chasseurs de la Sidi-Brahim Verdun ont honoré la mémoire des Chasseurs de Driant tombés les 21 et 22 février 1916.

Malgré la situation sanitaire, la cérémonie a pu être maintenue - en très petit effectif - comme chaque année. Etaient présents, entre autres, la préfète de la Meuse et la sous-préfète de Verdun, le maire de Verdun et une adjointe de la Commune de Vacherauville, le président de l' Onacvg Meuse Moselle, le DMD, un officier du Centac - 1^{er} bataillon de Chasseurs à pied et un officier du 16^{ème} Bataillon de chasseurs à pied , le président et les membres du bureau de la Sidi-Brahim Verdun, et Jérôme Driant représentant la famille Driant et les descendants de Chasseurs (notamment la famille du chasseur Maurice Charley du 56^{ème} BCP, tombé le 22 février, qui avait déposé une bougie au monument le matin même).

L'après-midi retour à Paris pour le ravivage de la Flamme le soir même !

.../...





Paris pour le ravivage de la Flamme, fin du week-end DRIANT !



Les Amicales de l'Île de France ont ravivé la Flamme à l'Arc de Triomphe ce jour, dimanche 21 février 2021 à 17 heures (nouvel horaire en cette période de couvre-feu).

En mémoire des 56^{ème} et 59^{ème} B.C.P. Les chasseurs de Driant et leur chef mort à leur tête le LCL Driant le 22 février, qui ont donné 48h à la France , le 21-22 février 1916 au bois des Caures, en recevant les premiers l'offensive des combats de Verdun.

Le 56^{ème} et le 59^{ème} B.C.P. sont les bataillons de réserve du 16^{ème} B.C.P. de BITCHE, le bataillon D'Acier et du 19^{ème} B.C.P. Le bataillon de Grivesnes (bataillon de Verdun, les enfants de Gayant)

La cérémonie était présidée par le général (2S) Jean-Eudes Barau (ancien du 4^{ème} régiment de chasseurs Gap).

Un très beau coussin " bleu-jonquille" porté par Gérard Dancyger (ancien du Premier Amicale Saint Blaise) a été déposé par Samuel Dumontier (Président des Amicales Chasseur IDF, Président de l'Amicale des Chasseurs de Grivesnes - anciens du 19^{ème} BCP) et Jérôme Driant (Lcl réserve citoyenne au Centac-1^{er} BCP, Amicale Saint Blaise et amicale du 19^{ème} BCP) en présence :

- du drapeau de la Flamme porté par Gérard Messens secrétaire général de la FNAC,
- du drapeau de l'Amicale 14-18 en Somme porté par Rémi Fritsch le porte-drapeau de cette Association en tenue bleu-horizon,
- d'un drapeau d'une association d'anciens combattant de Paris,
- de cinq fanions portés par Jean-Claude Thibout (Fanion de la FNAC), Michel Waroquaux (Fanion de l'Amicale l'Edelweiss), Etienne Boisvert (Fanion de l'Amicale nationale du 7^{ème} BCA), Jean-Jacques Morel (Fanion de l'Amicale du 8^{ème} BCP), Christophe Durasnel (Fanion de l'Amicale des Chasseurs de Grivesnes anciens du 19^{ème} BCP),
- Christophe Vallentin (ancien du 2^{ème} BCP),
- François Vuillerme (ancien du Premier, Amicales Saint Blaise et Edelweiss).

Les sonneries ont été exécutées par un clairon et un tambour de la Gendarmerie mobile, la sécurité du site étant assurée par un détachement du 1^{er} régiment de Hussards parachutistes et des personnels de la préfecture de police de Paris.

Après le ravivage de la Flamme le Président Samuel Dumontier a remis à Etienne Boisvert la médaille de bronze 1 palme PF chasseur.

Félicitations pour sa parfaite organisation de la cérémonie et la très belle composition florale. Nous le remercions de communiquer les photos qu'il a prises et celles de la jeune photographe qui a participé à la cérémonie.

Amitiés Chasseur

François Vuillerme

Photos : Maureen Durasnel - Jérôme Driant - Samuel Dumontier.





Mars 1871 :

1^{er} mars :

L'Assemblée nationale ratifie le traité préliminaire, malgré les protestations des députés alsaciens-lorrains, par 546 voix contre 107.

Elle proclame solennellement la déchéance de Napoléon III et de sa dynastie, qu'elle déclare responsables du démembrement de la France.

Les députés alsaciens-lorrains et quelques autres démissionnent.

1^{er} au 3 mars :

Occupation partielle de Paris par 30 000 Allemands qui ont été passés en revue le matin, même par l'empereur Guillaume, à Longchamps. « L'entrée dans la capitale de l'ennemi s'effectua drapeaux déployés, au bruit des musiques militaires jouant la marche déjà exécutée en semblable occasion en 1814. » (Relation de l'état-major allemand.)

Paris 18 mars, Proclamation.

11 mars :

L'article 6 des préliminaires et la convention de Ferrières signés le 11 mars 1871 concernent la remise des prisonniers :

ART. 6. — Les prisonniers de guerre qui n'auront pas déjà été mis en liberté par voie d'échange seront rendus immédiatement après la ratification des présents préliminaires. Afin d'accélérer le transport des prisonniers français, le gouvernement français mettra à la disposition des autorités allemandes, à l'intérieur du territoire allemand, une partie du matériel roulant de ses chemins de fer dans une mesure qui sera déterminée par des arrangements spéciaux et aux prix payés en France par le gouvernement français pour les transports militaires.

18 mars :

Proclamation de la Commune à Paris. — Le gouvernement quitte la capitale et va s'établir à Versailles, où l'Assemblée, se trouvant mal placée à Bordeaux et ne voulant pas rentrer à Paris, doit venir s'installer le surlendemain.

Les dispositions militaires sont prises et communiquées à la division de Susbille. La brigade Paturel, composée du **17^e Bataillon de chasseurs** et du 76^e de ligne, doit se présenter par l'ouest des buttes, à 03h00. La brigade Lecomte, composée du **18^e Bataillon de chasseurs** et du 88^e de ligne, doit se présenter par l'est des buttes, à la même heure.

L'opération démarre très vite. La brigade Paturel contrôle le parc d'artillerie. La seconde brigade arrive sur son objectif aussi vite. L'enlèvement commence. La foule devient houleuse. Paris s'éveille.

Les buttes sont envahies. Le chef de bataillon du **18^e Bataillon**, le commandant de Pousargues, donne l'ordre de ne pas tirer. Les chasseurs se dispersent devant l'impossibilité de remplir la mission et rejoignent tous leurs baraquements, place Courcelles, et se replient sur l'Ecole Militaire.

De son côté, près du moulin de la Galette, le **17^e Bataillon** est appelé par des gardes nationaux, cosses en l'air, à fraterniser. Les chasseurs rompent l'alignement et comprennent la situation explosive. Ils laissent les canons et rejoignent tous le Champ de mars. Aucun ne manque.





Une barricade au début de la Commune

Les **21^e et 23^e Bataillons**, formés pendant le siège de Paris, conduit le commandement à répertorier ces deux bataillons comme "peu sûrs".

L'armée de Paris se réorganise du 18 mars au 6 avril 1871. Les chasseurs à pied sont présents : **2^e BCPM** (commandant Boschis), **4^e BCPM** (commandant Brochier), **10^e BCPM** (commandant Tarillon), **17^e BCPM** (commandant Moynier), **18^e BCPM** (commandant de Poursagues), **19^e BCPM** (commandant Labrune), **22^e BCPM** (commandant Gathe-César), **23^e BCPM** (commandant Olry), **24^e BCPM** (commandant Hermieu), **30^e BCPM** (commandant Lanes).

19 Mars :

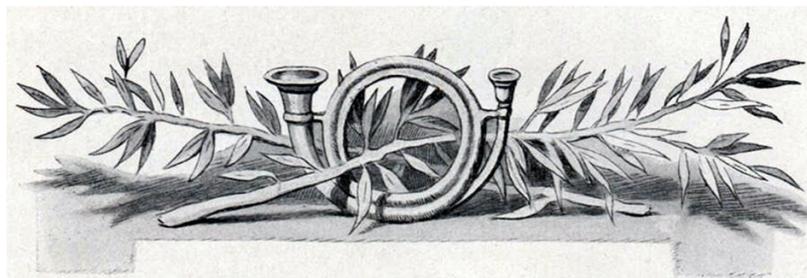
Les **21^e et 23^e Bataillons** quittent le fort du Mont Valérien.

20 mars :

L'Assemblée nationale s'installe à Versailles.

26 mars :

La **garnison française de Bitché**, 2 000 hommes, commandant Teyssier, évacue la place, devenue allemande par traité. — Celle-ci est remise aux Allemands du corps de blocus, colonel von Kohlermarin.



Il y a 30 ans, l'opération Daguet

Le saviez-vous ? Derrière beaucoup de coutumes, usages, traditions et expressions militaires se cachent bien souvent des anecdotes insolites, amusantes ou historiques. Alors pour étoffer votre culture générale et briller le matin devant vos collègues masqués à la machine à café, plongez-vous dans notre rubrique du mercredi. A l'occasion des 30 ans de la guerre du Golfe, nous vous proposons de revenir sur l'opération Daguet menée dans la péninsule arabique aux côtés d'une coalition internationale.

Août 1988 : l'invasion du Koweït par l'Irak

En août 1988, l'Irak sort d'un conflit de huit ans l'opposant à l'Iran. Le pays est mis à mal et criblé de dettes, détenues notamment par l'Arabie Saoudite et le Koweït. Pour effacer son dû, l'Irak tente de faire pression sur les deux monarchies, sans succès. Après avoir accusé le Koweït de ne pas respecter les règles établies par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) en terme de barils produits et vendus, Saddam Hussein, président irakien, revendique le Koweït comme territoire appartenant à l'Irak.

En août 1990, l'armée irakienne envahit son voisin du Golfe et en quelques heures, le Koweït tombe aux mains du régime de Bagdad. Face à cette attaque, l'Organisation des Nations Unies (ONU) ne tarde pas à réagir en prenant une première résolution : infliger de lourdes sanctions économiques à l'Irak. Mais le pays ne réagit pas et refuse de retirer ses troupes du Koweït. Les Nations Unies autorisent alors l'intervention des forces armées étrangères pour chasser l'occupant irakien s'il ne se retire pas de lui-même avant le 15 janvier 1991. Une coalition internationale est mise en place, composée d'une trentaine de pays, dont la France.

Intervention française : lancement de l'opération Daguet

Dans ce contexte géopolitique, la France intervient sur ordre du Président de l'époque, François Mitterrand, pour assurer la protection du golfe Persique. Dès le mois d'août 1990, plusieurs bâtiments de la Marine nationale sont envoyés sur place, notamment le porte-avions Clemenceau. Le 23 septembre, quelques jours après la prise illégale de l'ambassade de France à Koweït City par l'armée irakienne, l'opération *Daguet* est déclenchée. L'objectif est de protéger les pays du Golfe, en particulier l'Arabie Saoudite, d'une éventuelle invasion irakienne. *Daguet* est menée conjointement avec la coalition internationale dans le cadre de l'opération *Desert Shield* : 16 000 militaires français sont projetés dans le Golfe dont 12 000 combattants terrestres, des moyens aériens sans précédent sont déployés, et de nombreux bâtiments de la Marine sont amarrés dans le détroit d'Ormuz.

Le 17 janvier 1991, la coalition lance l'opération *Desert Storm*, elle débute avec de lourdes frappes aériennes visant à affaiblir l'armée irakienne. S'en suit une offensive terrestre qui ne durera que quelques jours avant la reddition de l'Irak. Après 43 jours d'opérations, le cessez-le-feu est déclaré. Dans le même temps, le régime irakien se plie aux 12 résolutions imposées par le Conseil de Sécurité de l'ONU.

Les enseignements de l'opération Daguet

Daguet est un succès militaire. Les forces armées américaines reconnaîtront notamment l'efficacité des militaires français. Suite au conflit, le général Norman Schwarzkopf, commandant en chef des forces alliées, déclarera :

« Peu de personnes savent qu'à la fin du premier jour de l'attaque terrestre, après avoir réalisé une percée fantastique, les forces françaises se trouvèrent le plus au nord, le plus à l'ouest. C'était elles qui avaient le plus profondément pénétré en Irak. Elles ont accompli, avec succès, les missions qui leur avaient été confiées et ce, d'une manière formidable. »

Par ailleurs, l'ampleur de *Daguet* aura permis de comprendre l'impératif de conduire des opérations interarmées pour les missions à venir. Un changement politique s'opère également durant cette période, puisque le gouvernement refuse d'engager des appelés. Une décision qui appuiera la volonté de passer, quelques années plus tard, à une armée professionnelle.

Malia Coutand

NDLR : Dans ce conflit, une section mécanisée du 1^{er} GC, transformée en section de marche, a été engagée dans cette opération.





Repères historiques

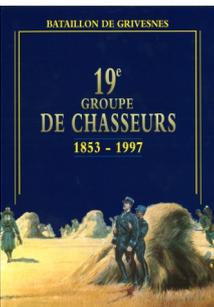
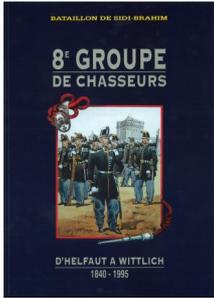
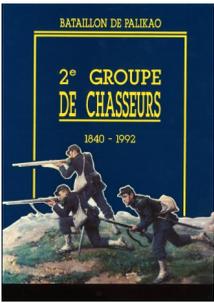
- 15.01.1951 : Combat de Vinh-Yen (Indochine)
 01.02.1841 : Création des fanfares de chasseurs à pied
 10.01.1871 : Restitution du 4^e Drapeau des chasseurs à pied
 25.02.1861 : Bataille de Ki-Hoa (Indochine)
 10.03.1921 : Création des demi-brigades (DBCA et DBCP)
 13.03.1871 : Fusion des BCP et des BCP de Marche par une circulaire ministérielle
 21.03.1871 : Le 21^e BCP débarque à Bougie (Algérie)
 25.03.1871 : Création de l'Armée de Versailles
 02.04.1871 : Le 29^e BCP est à Marseille pour lutter contre l'insurrection
 04.04.1841 : Les premières manœuvres des 10 premiers Bataillons en présence du duc d'Orléans
 11.04.1841 : Grand tir à la cible, à Saint-Omer
 11.04.1881 : Départ pour la Tunisie (7^e, 27^e, 29^e et 30^e Bataillons)
 12.04.1841 : Note du duc d'Orléans qui avisait les Bataillons de conserver le port de la barbe en fer à cheval
 12.04.1861 : Remise du 2^e Drapeau des chasseurs à pied
 13.04.1871 : Baptême du feu du 28^e BCP à Saguiet Reha (Algérie)
 14.04.1861 : Le 2^e BCP investit Mytho (Indochine)
 26.04.1881 : Combat du 7^e BCP à Sekelt (Tunisie)
04.05.1841 : Remise du Drapeau des chasseurs à pied par le Roi Louis Philippe, sur la place du Carrousel, au 2^e BCP
 10 au 20.05.1871 : L'Armée de Versailles progresse vers Paris
 12.05.1871 : Les 21^e et 27^e participent au déblocus de Tizi Ouzou (Algérie)
 21.05.1871 : L'Armée de Versailles entre dans Paris. Sont présents les 2^e, 4^e, 10^e, 17^e, 18^e, 19^e, 22^e, 23^e, 24^e, 26^e et 30^e Bataillons
 25.05.1871 : Le chef de bataillon Bernardy de Sigoyer, commandant le 26^e BCP, est tué après l'investissement du palais du Louvre
 25.05.1941 : Remise d'un nouveau Drapeau offert par les anciens chasseurs à Bourg-en-Bresse et remise de la Croix de Guerre 1939-1940
 26.05.1871 : Le 23^e Bataillon dégage la garnison de Bordj (Algérie), bloquée depuis 40 jours
 10.06.1991 : dissolution du 24^e GC
 24.06.1881 : Le 27^e Bataillon se distingue au combat du fort National que les Kabyles assiégeaient
 01.07.1941 : Création du 33^e BCP
 07.07.1921 : Assassinat du Commandant Montalègre, commandant le 27^e BCA, à Benthén (Haute-Silésie)
 09.07.1941 : Remise du 8^e Drapeau des chasseurs à pied
 14.07.1951 : Décoration du fanion du 10^e BPCP de la croix de guerre des Théâtres d'Opérations Extérieures, à Hanoï (Indochine)
 24.07.1871 : Reconstitution des 30 Bataillons
 27.07.1841 : Le 10^e BCP se distingue aux durs combats de Blida (Algérie). Les 5^e et 8^e BCP livrent des combats dans les opérations autour de Mostaganem
 21.09.1901 : Le 1^{er} BCP présente le Drapeau des chasseurs au Tsar, à Betheny
 22.09.1921 : Le Drapeau des chasseurs est décoré de la croix du Mérite italien pour la prise du Monte Tomba (4^e Groupe de Bataillons de Chasseurs Alpins : 11^e, 12^e et 63^e BCA ; 6^e Groupe de Bataillons de Chasseurs Alpins : 30^e, 70^e et 115^e BCA)
 30.09.1921 : Dissolution du 2^e Groupe de Chasseurs Cyclistes
 05.10.1951 : Le 10^e BPCP est parachuté à Nghia-Lo (Tonkin) et participe à l'opération *BRUNO*
 21.11.1951 : Le 10^e BPCP gagne provisoirement la bataille de Nghia-Lo (Tonkin) contre la 312^e division viet-minh
 11.12.1951 : Le 10^e BPCP est parachuté et dégage le poste de Phat-Diem (Indochine)
 19.12.1861 : Le 2^e Bataillon investit le fort de Bien-Hoa (Indochine)

Les dates correspondant aux combats de 1871 pour les trois premiers mois sont développées dans les 3 premiers numéros 2021 du FNAC Infos.

Il en sera de même pour l'entrée dans Paris de l'armée de Versailles en mai.



BOUTIQUE



Promotion du mois

Lot 1

1 historique
+
1 insigne

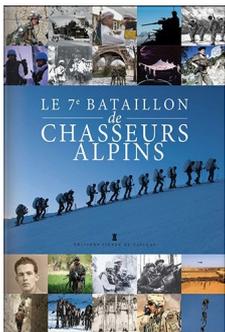
20,00€

Franco de port

Règlement par chèque à adresser au bureau à Vincennes

Règlement PayPal à : achats@bleuionquille.fr

Commande par mail : achats@bleuionquille.fr



Lot 2

1 historique
+
1 insigne

32,00€

Franco de port

